

BeauxArts

BeauxArts

magazine

10 ANS



numero 215
avril 2002
M 01081 - 215 - F. 5,95 €

**PRÉSIDENTIELLE : POURQUOI
ON A BESOIN DE CULTURE & D'UTOPIE**

POLITIQUE CULTURELLE LA PAROLE AUX ARTISTES

Exemplaire, la politique culturelle en France n'en souffre pas moins de profondes failles, comme le montre l'enquête que nous publions (p. 102). Afin de rechercher des propositions de réformes, nous avons rencontré de nombreux professionnels. Les artistes, par leur clairvoyance et leur engagement, nous ont surpris. La parole pour commencer leur revient. D'autant qu'ils la prennent aisément, comme Jean Pierre Raynaud qui va sillonner la France en avril pour dialoguer avec tous et porter le drapeau de son projet artistique.

Fabrice Bousteau. Comment percevez-vous la politique culturelle actuelle ?

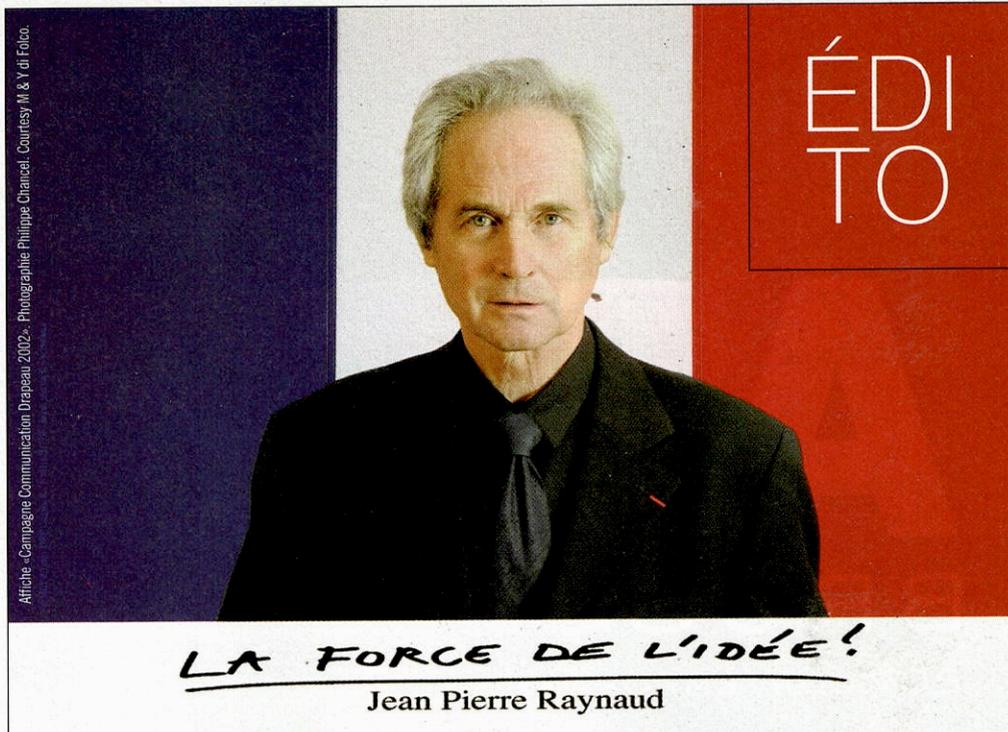
Pascal Dusapin. La France est le pays d'Europe où la question de l'art émise par les volontés politiques est l'une des plus positives. Des moyens existent. L'ensemble du pays est plus ou moins «organisé» culturellement. La sensibilité à l'art et le respect «politique» des artistes sont un fait. Le revers de la médaille, c'est l'assujettissement de l'art au monde politique.

Jean-Paul Philippon. La politique culturelle actuelle manque totalement de visibilité, contrairement à la période Lang, dont les actions parfois discutables ont eu au moins le mérite de bousculer la raison d'être de la culture. Mais depuis, c'est le calme plat, excepté la volonté de diffuser l'enseignement artistique dans les écoles, et le combat pour l'exception culturelle, qui tient davantage des créateurs français que des politiques. Autre point négatif : l'éclatement des disciplines artistiques. La culture est rangée dans des cases étanches, alors qu'il existe chez les créateurs une volonté de transversalité, qui n'est absolument pas favorisée aujourd'hui.

Patrick Jouin. En fait, en travaillant dans le privé, je suis assez loin de la politique culturelle de la France, même si je suis un «produit» de la génération Lang puisque j'ai fait les Ateliers, école qu'il a créée. J'en ai donc profité.

Olivier Blanckart. Même si une demande et un désir ont émergé grâce à l'arrivée de Lang, le problème est que les initiateurs de cette politique du renouveau «langien», acteurs de leur propre impuissance depuis 10 ans, sont toujours au pouvoir aujourd'hui. Il faut laisser la place aux jeunes. Aujourd'hui, non seulement le ministère de la Culture ne sait pas gérer le changement, mais il ne

Affiche «Campagne Communication Drapeau 2002». Photographie Philippe Chancel. Courtesy M & Y of Folio.



LA FORCE DE L'IDÉE!

Jean Pierre Raynaud

sait pas non plus gérer l'immobilisme. Il faut reformuler la politique culturelle. Intégration européenne oblige, le financement direct de la culture en France est menacé. Il est donc urgent d'inventer des circuits de financement alternatifs. Tant que l'artiste, ou l'intellectuel, ne sera pas l'opposant, celui qui dit de l'extérieur la vérité aux politiques, on n'en sortira pas. Il faut que nous prenions des responsabilités opérationnelles. Concrètement, cela signifie qu'il faut nous donner des postes, que le directeur de la musique doit être un compositeur, etc. Il faut faire bouger le balancier de l'histoire. Il y a cent ans, c'était l'Académie, c'est-à-dire la cooptation des artistes par eux-mêmes. Cela s'est sclérosé. Aujourd'hui, il n'y a que des énarques, ce n'est pas mieux. Les artistes ne sont pas plus vertueux que les fonctionnaires, mais quand il n'y a que l'un ou l'autre, cela ne fonctionne pas.

Quel doit être le profil du ministre de la Culture ? Est-il nécessairement un politique ?

J.-P. Philippon. Qu'il soit politique ou créateur, il faut qu'il soit un homme de culture. Il doit être représentatif du monde culturel, être porteur d'un projet. Ce qui est très rare de la part des ministres.

P. Dusapin. Je pense au contraire qu'il faut que ce soit un vrai politique, qui puisse s'imposer face à Bercy. Et je ne crois pas qu'un créateur puisse avoir sa place. Ce serait un troisième couteau.

Olivier Blanckart. Il faut quelqu'un qui nomme des directeurs ayant du charisme et pouvant faire le poids.

En mai 2002, chacun d'entre vous a la possibilité de faire passer une réforme majeure et une réforme sectorielle auprès du nouveau ministre de la Culture. Quelles sont-elles ?

P. Jouin. Il faut agir au niveau de l'école, car il

s'agit avant tout d'un problème d'éducation. Rétablir le rapport avec la sensibilité me paraît essentiel. Être sensible n'est pas quelque chose dont on doit se sentir coupable. Concernant le design, il faudrait reconnaître le métier de designer, qui n'existe pas aujourd'hui parce qu'il est entre l'ingénieur, le plasticien et l'architecte.

J.-P. Philippon. Ma première demande serait d'augmenter le budget de la Culture, de le passer à 2 %. Pour l'architecture, il faut revoir le coût maîtrisé, le prix plancher qu'on impose à l'architecte pour construire. Il faut donc avoir le courage d'investir. C'est une décision qui concerne avant tout le ministère des Finances.

P. Dusapin. La première chose que je leur dirais, c'est «éduquez-vous». Je milite pour une transversalité des savoirs. Je suis favorable à ce que le Conservatoire de Paris entre dans le système universitaire, à ce qu'il y ait une sensibilisation aux beaux-arts.

O. Blanckart. Je demanderais déjà qu'on applique les lois qui existent (le 1 %, etc.). Ensuite, décentraliser totalement ce qui est en région et redéployer les missions de l'État au niveau national, faire qu'il reprenne ses fonctions régaliennes, qui sont l'exemplarité et l'excellence. Enfin, je demanderais le développement d'un secteur privé. La demande en matière d'art ou de culture excède largement les capacités de l'État. Une fondation Pinault ne suffit pas, il en faut dix. Il faut encourager les mécènes à passer commande à des compositeurs, à des designers, autrement que pour des fonctions tout à fait utilitaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR FABRICE BOUSTEAU

Pascal Dusapin est compositeur, Jean-Paul Philippon, architecte, Patrick Jouin, designer et scénographe. Olivier Blanckart, artiste plasticien, est le cofondateur du collectif les Artistes.

arts visuels

Parent pauvre du ministère qui lui consacre moins de 5% de son budget, la délégation aux Arts plastiques (DAP) doit faire l'objet d'une augmentation massive de ses crédits. Il faut donner aux institutions dont elle a la charge des moyens de fonctionnement équivalant à ceux qu'on a jugé opportun d'offrir depuis Malraux au patrimoine, puis au spectacle vivant et aux bibliothèques. Cette mesure est d'autant plus nécessaire que la population française a globalement une culture plus «littéraire» que «visuelle», ce qui réclame plus de médiation que dans des pays voisins. D'ailleurs, on demande aujourd'hui aux centres d'art, aux Frac, voire aux musées, des missions équivalentes à celle des scènes nationales avec des budgets dix fois inférieurs. De plus, il ne faut pas hésiter à réaffirmer dans le domaine des arts plastiques, où le marché est si influent, le rôle de l'Etat et du service public comme régulateurs, voire comme correcteurs de déséquilibres qui, loin de s'atténuer, ne font que se développer sous l'effet des logiques conjuguées de la «spectacularisation» du capital et de la valeur par la cote.

Ces préalables étant dits et après avoir rappelé la priorité des priorités, l'enseignement de l'art à l'école, proposons les pistes suivantes pour une plus grande visibilité des arts visuels :

- Soutenir la création de six grands centres d'art nationaux en région pouvant rivaliser avec Paris et les grandes capitales.
- Créer une grande biennale d'art à Paris – sans remettre en cause celle de Lyon – ayant pour but de présenter la création en France et de contribuer à son rayonnement international.
- Créer des «sofic-art», sociétés à régime défiscalisant (inspirées du modèle allemand) et permettant de financer la pro-

duction d'œuvre. L'artiste rembourserait le financement une fois l'œuvre vendue.

- Lancer un plan pour la construction d'ateliers d'artistes tant le manque est grand.

- Réformer les processus de décision pour y associer les artistes qui en sont quasiment exclus.

- Rééquilibrer les pouvoirs entre les «technocrates» (administrateur) et les médiateurs (responsable artistique) en favorisant des directions en tandem (1 administrateur + 1 responsable artistique).

- Instaurer des droits d'exposition dans les lieux publics pour les plasticiens, similaires aux droits de diffusion pour les musiciens.

- Valoriser davantage dans les musées les artistes travaillant en France et mieux informer nos partenaires internationaux à leur sujet.

- Contribuer à la reconnaissance des médiateurs (critiques, animateurs pédagogiques, etc.) par l'élaboration d'une convention collective et développer leur formation pour assurer la qualité de la décentralisation.

- Aider les médias qui n'ont pas encore enregistré la formidable importance des arts visuels dans la construction de la réalité quotidienne à mieux diffuser les travaux d'artistes et à travailler avec eux. **Fabrice Bousteau**

Ce texte a été élaboré après consultation de personnalités et particulièrement : Olivier Blanckart (artiste), Olivier Kaepelin (ancien chef de l'inspection générale à la DAP et actuellement conseiller culture du président de Radio France) et Guy Tortosa (critique d'art et directeur du centre de Vassivière).

QUESTIONS À HARRY BELLET

Quelle est la situation du marché de l'art en France aujourd'hui ?

Les ventes publiques en France représentent au mieux 30% du marché mondial. Rappelons qu'en 1955, Maître Ader, commissaire-priseur, faisait à lui seul plus de chiffre d'affaires que Sotheby's et Christies réunis ! Les Anglo-Saxons ont pris le dessus. Le constat est identique sur le marché des ventes privées : la dernière galerie capable d'imposer des artistes à l'étranger était la galerie Maeght. En quarante ans, la situation du marché de l'art français s'est donc détériorée, dans l'indifférence des pouvoirs publics. L'État français n'en a que faire, contrairement au gouvernement britannique, ardent défenseur du marché de l'art.

Comment expliquer cette contre-performance ? La responsabilité de l'État est-elle engagée ?

Cela s'explique par le manque d'énergie commerciale des commissaires-priseurs, qui n'avaient jusqu'à présent aucun intérêt à aller prendre des parts de marché à l'étranger. Mais il s'agit moins d'un problème de fiscalité que d'un problème de mentalité. Les collectionneurs, qui sont finalement les figures les plus importantes de ce marché, sont très mal perçus en France. Qu'attend-on pour défiscaliser les acquisitions d'art contemporain par les particuliers ? C'est un problème de volonté politique, qui pose plus généralement la question de la place accordée à l'art contemporain.

Quelles autres mesures pourraient améliorer la situation du marché de l'art ?

Il s'agirait de réformer l'état d'esprit des politiques et des Français en général. Tout ceci renvoie à l'éducation. Tant qu'ils n'auront pas ce que les Allemands appellent un «Kunstwollen», une envie d'art, les choses ne bougeront pas.

Harry Bellet, journaliste au «Monde»

COTE EN BAISSSE

